



## Discours du maire Municipalité de Saint-Valérien

**Saint Valérien, le 2 novembre 2015 –**

Chers citoyens et chères citoyennes,

Au nom du conseil municipal, je remercie tous les citoyens et citoyennes de la confiance que vous nous avez témoignée tout au long de cette année, et plus particulièrement ceux et celles qui, jour après jour, s'impliquent au développement de notre communauté.

Au cours de la dernière année, le conseil municipal a poursuivi ses efforts afin d'assurer une saine gestion des finances publiques. Selon le palmarès des municipalités, réalisé par l'École des Hautes Études Commerciales (HEC 2014), la municipalité de St-Valérien est passée du 9<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> rang par rapport à l'ensemble des municipalités du Québec, et s'est maintenue au 4<sup>e</sup> rang pour les municipalités de moins de 1 000 habitants pour la qualité de sa gestion. Selon les dernières données du Ministère des Affaires municipales, la population est passée de 837 à 917 citoyens, soit une croissance de près de 10%.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte, et ce, au nom de tous les conseillers et conseillères, afin de rendre un hommage tout particulier à une personne qui fête, cette année, ses 25 ans de services professionnels au sein de notre municipalité. Un grand merci à Marie-Paule Cimon, directrice générale, pour la qualité et le professionnalisme de son travail et surtout pour ses qualités personnelles à nous conseiller adéquatement afin que nous puissions prendre les décisions les plus judicieuses possibles. J'en profite également pour souligner l'excellent travail de tout le personnel.

Au cours de l'année 2015, nous avons eu le départ de la conseillère madame Jovette Taillefer et du conseiller monsieur Patrique Côté. Je tiens personnellement à les remercier pour leur contribution et leur implication au sein de la municipalité au cours des dernières années. Ce fut aussi l'arrivée de deux nouveaux conseillers, madame Marianne Denicourt et monsieur Julien Montreuil-Côté. Bravo pour votre implication et votre intérêt à participer activement au développement de la Municipalité.

Au cours de cette année, plusieurs dossiers ont été mis de l'avant :

Le centre communautaire : Malgré un refus d'une demande de subvention au Programme Infrastructure Québec Municipalité (PIQM), le conseil municipal a décidé de débiter les travaux de rénovation. En 2015, les travaux urgents de changement de la fenestration du sous-sol et du réaménagement de la grande salle auront été réalisés. Une nouvelle demande de subvention est en cours auprès du PIQM et nous devrions avoir une réponse durant l'hiver 2016.

Les activités communautaires : Malgré les travaux de rénovation, les activités communautaires se sont poursuivies tout au cours de l'année, que ce soit les activités associées au centre de conditionnement physique ou autres. Il faut aussi souligner le succès, année après année, de la Fête au village.

Le développement économique et local : Le quartier Habitation durable est en cours de développement. Les premières maisons ont fait leur apparition et le tiers des terrains sont présentement vendus. Si le rythme se maintient, l'ensemble des terrains devraient être vendus d'ici la fin de l'année 2017.

Le volet environnemental : La municipalité de St-Valérien s'est classée première de l'ensemble des municipalités de la MRC Rimouski-Neigette pour la plus faible quantité de déchets qui va au site d'enfouissement. Bravo à tous les citoyens pour leur contribution. De plus, suite à une entente avec la ville de Rimouski, à compter de 2016, le mode de facturation sera calculé en fonction du poids des déchets qui vont au site d'enfouissement. Ce nouveau mode de facturation entrainera une réduction des coûts pour la municipalité. Ceci nous permettra, au cours de l'année 2016, de poursuivre nos efforts par l'implantation graduelle de la récupération des matières végétales, communément appelé bac brun.

Les affaires municipales : Plusieurs dossiers ont été sur la planche de travail. Pour la sécurité civile et la protection contre les incendies, il y a eu la délégation de la gestion et de la formation des pompiers à la MRC. De plus, un inventaire de l'ensemble des équipements du service des incendies de toutes les municipalités de la MRC a été réalisé. La prochaine étape consiste à établir un plan de déploiement optimal en cas d'incendie afin d'assurer la meilleure protection des citoyens et ce, au meilleur coût possible.

Pour 2015 et 2016, en résumé nos efforts cibleront plus spécifiquement :

- 1- La sécurité des citoyens et des employés;
- 2- La poursuite du développement du quartier Habitation durable;
- 3- La poursuite des travaux de rénovation du centre communautaire;
- 4- L'implantation graduelle de la collecte des matières végétales;
- 5- Le support au maintien de services de proximité;
- 6- Le suivi environnemental de nos lacs;
- 7- La mise en place ou la poursuite des ententes intermunicipales (MRC, municipalités).

Des défis majeurs nous attendent tous. Tous ces projets ne pourront se réaliser sans une implication importante de tous les conseillers, du personnel de la municipalité, de l'ensemble des organismes du milieu et de tous les citoyens. Merci à tous, citoyens et citoyennes de la municipalité, pour votre support et surtout pour votre implication au développement et au bien-être de notre communauté.

Robert Savoie, maire  
Municipalité de Saint-Valérien